Comment gérer les abords d'un habitat groupé ?

Vous avez trouvé le terrain de vos rêves !

Il va être temps de concrétiser votre projet. Mais avant cela, il est primordial de faire établir un relevé du terrain par un géomètre, ce plan reflétant la situation existante est indispensable avant toute réflexion sur papier.

Passez une journée complète sur le terrain (et pourquoi pas une nuit), les points forts et faibles du lieu se révèleront alors. Vous découvrirez peut-être des avions qui survolent la zone, une route bruyante, des chiens dans le voisinage,...?

Une visite avec un architecte paysagiste pourra également être utile, il discernera rapidement les caractéristiques de votre terrain et pourra établir un topo des lieux. Peut-être vous proposera-t-il des éléments ou matériaux qui pourraient être réutilisés sur place au lieu d'être évacués.

Si la géobiologie est une discipline à laquelle vous êtes sensible, faites établir un relevé du lieu. Ce travail particulièrement utile lors de l'étude des abords, mettra en évidence les zones positives et négatives de votre terrain et d'en tirer meilleur parti. Un tracé en fonction du nombre d'or sera la cerise sur le gâteau...

Vous êtes propriétaire du terrain et l'esquisse des habitations est à l'étude.

Votre architecte a déjà esquissé les bâtiments et leurs niveaux, il est donc temps de savoir si tout cela sera compatible avec le programme d'aménagement des abords que vous avez sans doute déjà imaginé. C'est le moment idéal pour contacter un architecte paysagiste ! Il est en effet très fréquent que le paysagiste demande l'une ou l'autre modification concernant l'implantation des bâtiments. A ce stade d'esquisse, tout est encore possible.

Le programme d'aménagement, c'est à dire la liste de tous les éléments que le groupe souhaite voir figurer dans le projet, doit être établi. C'est une phase délicate qui vous demandera pas mal de réflexion. La méthode la plus efficace consiste en l'établissement, famille par famille, d'une liste des choses souhaitées. Par exemple (en vrac et dans le désordre) : potager, jeux d'enfants, compost, prairie et/ou gazon, arbres fruitiers, abri de jardin commun ou individuel, abri pour tondeuse, four à pain, etc... Comment imaginez-vous les journées en groupe dehors ? Découpez des photos d'ambiances qui vous parlent dans des magazines, ce sera une excellente source d'idée.
Lors d'une réunion du groupe, confrontez vos idées et faites en une synthèse par ordre d'importance (pas par famille !). Depuis l'élément important commun à la majorité des familles qui sera donc « indispensable » jusqu'au point très peu évoqué, qui sera secondaire Cette liste sera le document de base, le programme de l'étude d'aménagement.

L'idéal est de désigner un (ou deux) représentant(s) du groupe qui seront les portes paroles auprès du paysagiste et qui présenteront les remarques du groupe synthétisées sur un document. Le paysagiste fera ensuite des propositions aux intermédiaires et enfin une présentation finale à l'ensemble du groupe. Cela pemet un véritable gain de temps et d'énergie, en veillant à respecter les souhaits de chacun.

L'esquisse DU JARDIN
Bureau d'étude Paysagiste

www.esquissedujardin.be
071 81 90 23

Au fil des échanges, l'esquisse se transforme en projet et les éléments qui sont soumis au permis d'urbanisme peuvent être joints au permis des habitations. Le dossier est donc cohérent. Un projet pensé dans les moindres détails fait toujours plus sérieux! Savoir prouver que l'intégration à

l'environnement a été pensée ne peut-être que bénéfique.

Les demandes de permis sont déposées

Profitez de ce qui pourrait être un petit moment de répits pour planifier les réalisations des abords. Vous pourrez faire des économies en confiant plusieurs travaux au même corps de métier. Par exemple, le terrassier en charge des terrassements des maisons pourra également et directement remettre les terres en place sur le terrain et implanter les sous fondations des chemins.

En fonction du budget disponible, vous pourrez également confier le dossier d'adjudication (métrés, détails, cahier des charges) à l'architecte paysagiste afin qu'il puisse faire établir des devis. Si vous le souhaitez, vous êtes également libre de gérer ces aspects techniques vous-même.

En résumé

Penser les abords d'un habitat groupé pourrait paraitre anodin. Pourtant, les abords sont le ciment, les liaisons entre les membres du groupe, le lieu des réunions, des jeux et des fêtes au soleil, le lieu nourricier aussi. Le seul endroit fréquenté par tout le monde tous les jours par tous les temps, il est important qu'il soit ressourçant et source de bien être.

L'esquisse DU JARDIN
Bureau d'étude Paysagiste

www.esquissedujardin.be
071 81 90 23